



HARMONISATION DE L'INFORMATIQUE POLICIÈRE SUISSE

**UN PROGRAMME DE LA CCDJP ET DE LA
CONFÉDÉRATION**

RAPPORT ANNUEL 2013

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	3
ORGANISATION ET PERSONNEL	3
Membres du comité du programme HIP	
Membres de la direction du programme HIP	
Réorganisation de la CTPS	
EXPLOITATION	4
Comité du programme HIP	
Direction du programme HIP	
FINANCES	4
Contributions des cantons et de la Confédération au programme	
Contributions des Corps pionniers aux projets	
INTENTIONS ET PROJETS HIP	5
Harmonisation des tableaux de codes (HTC)	
Suisse ePolice (SeP)	
Plateforme sur les armes (PFA) / Consultation en ligne du registre des armes (CLRA)	
Plateforme nationale de formation de la police (PNFP)	
Application pour les unités spéciales (AppSOE)	
Traitement des dossiers policiers et systèmes de suivi coordonné de la situation	
TRAVAUX D'INITIALISATION DES PROJETS	7
OPPORTUNITÉS ET RISQUES DU PROGRAMME HIP	8
CONCLUSIONS	8
LISTE DES DESTINAIRES ET PUBLICATION	9
GLOSSAIRE	10

INTRODUCTION

L'année 2013 a vu, d'une part, la *consolidation* de l'organisation HIP et, d'autre part, l'intégration des nouvelles interfaces issues de la *réorganisation de la CTPS*. La plateforme Internet Suisse **ePOLICE**, réalisée dans le cadre de HIP, a pu être mise en service chez les Corps pionniers à la fin octobre 2013. Pour la première fois, la population bénéficie ainsi directement du résultat d'un projet issu du programme HIP.

Consolidation de l'organisation et des structures HIP

Mise en service de Suisse ePOLICE

ORGANISATION ET PERSONNEL

Cinq mutations ont eu lieu au niveau du comité du programme HIP durant l'année 2013, tandis que deux concernent la direction du programme HIP.

Membres du comité du programme HIP

- Hans-Jürg Käser, conseiller d'Etat BE (présidence)
- Peter Gomm, conseiller d'Etat SO
- **NOUVEAU**: Pierre Maudet, conseiller d'Etat GE
- Roger Schneeberger, secrétaire général CCDJP
- **NOUVEAU**: Thomas Würigler, cdt POCA Zurich et président CCPCS
- Karl Walker, commandant de la police de Zoug
- **NOUVEAU**: Pascal Luthi, commandant POCA Neuchâtel
- **NOUVEAU**: Ralph Hurni, commandant Police de la ville de St-Gall
- Jean-Luc Vez, directeur fedpol
- Jürg Noth, commandant Cgfr
- Karl Gasser, chef de l'informatique DFJP
- **NOUVEAU**: Peter Wüthrich, chef des infrastructures, OFPP
- Markus Röösl, président de la direction du programme HIP
- Roman Pfister, manager de programme HIP
- Hôtes permanents: Bernhard Prestel et Hanspeter Uster (conseillers)

Nouveautés dans la composition du CP HIP

Membres de la direction du programme HIP

- Markus Röösl, président de la direction du programme HIP
- Roman Pfister, manager de programme HIP
- Thomas Armbruster, Concordat de police Suisse centrale
- Jürg Coray, Concordat de police Suisse du nord-ouest
- Martin Gächter, Concordat de police Suisse orientale
- Beat Stirniman, Corps de police Suisse romande et Tessin
- Daniel Hänni, ville de Zurich
- **NOUVEAU**: Yvonne Burger, Cgfr, Infrastructure
- Thomas Kräuchi, fedpol
- Jürg Treichler, secrétariat général DDPS
- **NOUVEAU**: Loretta Berger, assistante/procès-verbal

Représentants de l'administration fédérale et des cantons; ces derniers en rapport avec les différents concordats de police

Réorganisation de la CTPS

Le programme HIP et les enseignements qui en ont été tirés ont joué un rôle certain dans la réorganisation et la restructuration de la CTPS. Il convenait notamment de regrouper autant que possible la gestion des affaires liées à la thématique des *technologies de l'information et des communications (TIC)*, jusqu'à présent traitées au sein de différents organes. Cet enseignement découle également du processus de définition de la stratégie, réalisé dans le cadre du

De la CTPS au Centre de compétence suisse pour la technique et l'informatique de police

programme HIP en 2011/2012. De plus, concernant la coopération avec la CCPCS, les compétences ont été délimitées, les voies de communication condensées et les processus de décision optimisés. La nouvelle organisation, dénommée TPI (Centre de compétence suisse pour la technique policière et l'informatique), est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

L'organisation TPI en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014

EXPLOITATION

Comité du programme HIP (CP HIP)

Le CP HIP s'est réuni cinq fois en 2013 (de la 11^e à la 15^e réunion). Ces réunions se sont tenues dans la Maison des cantons à Berne. La charge totale de travail fournie dans ce contexte par les membres du CP HIP peut se chiffrer à environ 60 jours de travail (sans compter la préparation et le suivi des réunions).

Sur la base de la *Stratégie TIC HIP* approuvée en 2012, le comité du programme a élaboré la *Feuille de route HIP (Roadmap HIP)* comme thématique centrale. Elle représente l'instrument de pilotage et de contrôle de l'organe stratégique du programme d'harmonisation HIP. Il convenait également d'apporter le soutien politique/stratégique nécessaire aux projets en cours. Le projet de la première heure, Suisse ePOLICE, avait notamment besoin de ce soutien face aux difficultés inattendues rencontrées (cf. point Intentions et projets HIP).

La Feuille de route HIP en tant qu'instrument stratégique de pilotage et de contrôle du CP HIP

Direction du programme HIP (DP HIP)

Au total, la DP HIP s'est réunie dix fois en 2013 (de la 15^e à la 24^e réunion), dont une fois pour une durée de deux jours. En règle générale, ces réunions se sont tenues dans les locaux de la police cantonale de Zurich. La charge de travail des membres de la DP HIP a également été considérable l'an dernier dans cette fonction de milice. Le total des heures de réunion a dû dépasser à lui seul 150 jours de travail (sans compter la préparation et le suivi des réunions). Cette situation devait être prise en compte en particulier dans la réorganisation de la CTPS, car la *surcharge de travail des fonctions de milice* a atteint un niveau qui ne peut plus être augmenté.

Charge de travail toujours lourde pour l'organe de milice DP HIP

FINANCES

Dans le domaine des finances, les comptes de HIP ont été entièrement séparés des comptes de la CTPS en 2013. Dans le cadre de la réorganisation de la CTPS, les responsabilités d'audit ont aussi été redéfinies. La CCPCS a ainsi confié la vérification des comptes de la CTPS à la société *Treuhand- & Revisionsgesellschaft BDO*. Pour des raisons pratiques, la vérification des comptes de HIP a également été confiée à la société BDO. Dans le même temps, cette société a pu ainsi participer à l'organisation de la comptabilité à partir de 2014, prenant en considération la nouvelle organisation TPI et HIP.

En 2013, les comptes HIP sont pour la première fois distincts de ceux de la CTPS.

Sur la base du rapport de la société d'audit BDO daté du 27 mai 2014, le CP HIP a pu approuver les comptes 2013 lors de sa réunion du 6 juin 2014 et a donné décharge aux personnes impliquées.

Audit des comptes réalisé pour la première fois par la société BDO en 2013

HIP dispose de deux ressources financières différentes:

Contributions des cantons et de la Confédération au programme

La contribution de base en 2013 est restée inchangée par rapport à 2012 (CHF 720'000). La contribution des cantons s'élève à 70% et est répartie entre

les cantons au prorata de la *population suisse résidente permanente*¹. La Confédération prend en charge 30% des coûts, DFF, DFJP et DDPS contribuant chacun à hauteur d'un tiers. Les débours du comité du programme (y. c. les consultations), de la direction du programme et du secrétariat HIP sont financés à travers le budget du programme (y c. les ressources en personnel, les traductions, la comptabilité et l'infrastructure). Dans la mesure du possible, les études et travaux de clarification préalables au lancement des projets sont également financés à travers le budget du programme.

• Recettes de la contribution de base de la Confédération et des cantons	CHF	720'000
• Dépenses	CHF	-589'440

Contributions des Corps pionniers aux projets

Les contributions financières du budget projets permettent de financer les projets lancés par les Corps pionniers ou par le CP HIP. La répartition entre les pionniers se fait également selon la clé de répartition de la population résidente permanente.

• Recettes	CHF	1'906'937
• Dépenses	CHF	-1'606'605

Les bases juridiques permettant le paiement des contributions aux projets varient selon les Corps pionniers. Il est ainsi possible que les règlements des dépenses relatives aux projets ne soient effectués qu'une fois le projet terminé. Avec les moyens financiers à sa disposition, HIP a toutefois toujours été en mesure d'assurer la compensation nécessaire sous la forme de préfinancement.

Population suisse résidente permanente sert de base à la clé de répartition

Les moyens financiers à disposition permettent aussi d'assurer le préfinancement

INTENTIONS ET PROJETS HIP

Harmonisation des tableaux de codes (HTC)

L'harmonisation des tableaux de codes est une des conditions permettant le futur échange standardisé d'informations entre les partenaires HIP. La phase d'initialisation a été achevée en 2012, permettant le lancement de la phase de réalisation en 2013. Les crédits nécessaires ont été approuvés par la CCDJP et la Confédération (DFJP) à l'occasion de leur session d'automne 2012 et ont été versés à HIP en 2013 par la Confédération (30%) et les cantons (70%). Des difficultés en termes de personnel disponible au sein de CSI-DFJP ont provoqué un retard dans le sous-projet Informatique par rapport au calendrier initial. Les deux autres sous-projets *Harmonisation des codes* et *Organisation du service spécialisé* ont aussi été impactés.

Les études préalables du programme analogue concernant *l'harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires (HIJ)* ont montré que le projet d'harmonisation des tableaux de codes devait absolument être engagé de manière globale à travers l'ensemble des systèmes. Dans un premier temps, il est essentiel pour HIP et HIJ d'aborder ensemble l'interface commune entre les deux programmes d'harmonisation. La constitution pertinente des organes en termes de personnel permettrait d'obtenir une solution praticable pour les deux parties.

Retard par rapport au calendrier initial

Interface essentielle avec le programme HIJ

¹ Office fédéral de la statistique OFS, juin 2012

Suisse ePOLICE (SeP)

La réalisation commune du projet avec les Corps pionniers² a mis à jour différents problèmes. L'absence d'une personne juridique pouvant représenter l'ensemble des pionniers n'a pas permis de signer un accord contraignant avec la société réalisatrice Netcetera SA. Cette situation d'absence de contrat a empêché une partie des Corps pionniers de respecter à temps leurs engagements financiers. Le soutien politique de la part du CP HIP a permis d'éviter l'interruption du projet, qui a été poursuivi selon le principe de la *bonne foi* et a été achevé avec seulement quelques mois de retard.

L'association HIP SeP a été fondée en août afin de pouvoir lancer à temps la phase d'exploitation. Cette association a constitué la base nécessaire à l'entrée en vigueur des contrats d'exploitation conclus avec la société exploitante Netcetera SA. Les premières fonctionnalités³ de SeP ont ainsi été mises en service chez les Corps pionniers le 29 octobre 2013. Il s'agit du premier pas vers le *poste de police virtuel*. Avec les Corps pionniers participant à la plateforme SeP, ce sont déjà 42% de la population suisse qui ont accès aux fonctionnalités proposées. Le nombre de cas à la fin 2013 correspondait aux prévisions établies en début de projet, les vols de bicyclettes représentant la majorité des déclarations faites. L'objectif est maintenant d'introduire la plateforme SeP auprès de tous les Corps, puisqu'elle représente une plateforme d'intégration évolutive et globale, destinée à accueillir d'autres fonctionnalités.

Des conditions difficiles pour la réalisation du projet

Fondation de l'association HIP SeP

Mise en service de SeP le 29 octobre 2013

Déjà 42% de la population suisse ont accès à SeP

Le nombre de cas est conforme aux attentes

Plateforme sur les armes (PFA) / Consultation en ligne des registres cantonaux des armes (CLRA)

Le crédit approuvé par la CCDJP et la Confédération (DFJP) à l'occasion de la session de printemps a permis de financer les frais de gestion passés et en souffrance du projet. Le projet a pu être poursuivi selon le calendrier, permettant l'ouverture d'une procédure d'appel d'offres pour la réalisation de la *consultation en ligne des registres cantonaux des armes*. Afin que cet appel d'offres puisse être lancé par une personne juridique représentant tous les cantons, l'association HIP CLRA a été fondée à l'occasion de la session d'automne 2013 de la CCDJP. L'appel d'offres a reçu un accueil très favorable de la part des soumissionnaires (plus de 30 intéressés et 13 offres soumises au total), générant également une charge de travail très importante pour l'organisation du projet CLRA et entraînant vraisemblablement des frais de gestion de projet légèrement plus élevés.

Désormais mené en tant que projet concernant toute la Suisse

Fondation de l'association HIP CLRA

Procédure d'appel d'offres pour l'attribution de la phase de réalisation

Révision de la loi sur les armes

Parallèlement à la solution technique CLRA, les travaux nécessaires de révision de la loi sur les armes ont été entrepris sous la direction de DFJP-fedpol. La Confédération garantit également, par le biais de CSI-DFJP, que la plateforme d'information sur les armes ARMADA sera disponible en même temps que la réalisation de la consultation en ligne des registres cantonaux sur les armes. C'est dans ce cadre également que doit être vue la gestion des utilisateurs pour la CLRA, partiellement réalisée via le portail SSO de CSI-DFJP.

² Polices cantonale et municipale de Zurich, Police cantonale de Berne, Police de Zoug, Police cantonale de Fribourg, Police de Schaffhouse, Polices cantonale et municipale de Saint-Gall (Police cantonale de Neuchâtel à partir du 4^e trimestre 2014).

³ *Vol de bicyclettes, perte de plaque d'immatriculation et dommage à la propriété* (notamment tags, graffiti), ainsi que deux formulaires en relation avec l'application de la loi sur les armes (*Demande d'acquisition d'arme et contrat écrit d'aliénation d'armes*).

Plateforme nationale de formation de la police (PNFP)

Les travaux préparatoires en vue d'une plateforme nationale de formation de la police (en lieu et place du serveur de formation de la police) ont été poursuivis sous la responsabilité du directeur de l'ISP et en associant tous les partenaires importants du paysage suisse de formation de la Police. Le CP HIP a approuvé à l'automne 2013 la planification du projet en plusieurs phases. La première étape verra la réalisation du programme de formation et la gestion des cours de l'ISP comme projet interne. La gestion des utilisateurs externes et/ou des membres de la Police aura lieu en partie, comme pour la consultation en ligne des registres des armes, via le portail SSO de CSI-DFJP. Le projet n'a eu aucun impact financier direct sur HIP durant l'année 2013. La gestion globale du savoir policier ne sera abordée que dans une phase ultérieure.

Poursuite des travaux de base

Approbation de la planification du projet

Gestion des utilisateurs en partie via le portail SSO DFJP

Application pour les unités spéciales (AppSOE)

En 2013, la réalisation du projet a respecté le calendrier. Parallèlement, de nouveaux Corps ont rejoint les pionniers, 17 Corps de police ayant au total annoncé leur participation. Des organes fédéraux se trouvent également parmi les intéressés (fedpol, Cgfr et Sécurité Militaire).

Un nombre très satisfaisant de Corps pionniers

Cette application est née des besoins des effectifs sur le terrain et a également été initiée par ces derniers. Ceci a eu l'avantage que les processus à prendre en charge aient été clairement définis dès le départ et a considérablement contribué à ce que la solution informatique à élaborer ait été rédigée avec succès dès le départ. AppSOE représente donc un modèle pour l'approche à adopter dans le cadre d'autres applications.

Les besoins sur le terrain ont été le moteur du projet

Les finances tenues jusqu'à la fin 2012 par les Corps pionniers de Zurich et de Berne, puis par la direction du projet, ont été transférées dans la comptabilité et le champ de compétence de HIP en 2013.

Les finances sont désormais confiées à HIP

Traitement des dossiers policiers et systèmes de suivi coordonné de la situation

Les travaux de base pour le lancement concret des deux projets (mandats de projet) n'ont pas encore pu être effectués avec les ressources nécessaires en provenance des départements spécialisés correspondants. Dans le cas du traitement des dossiers policiers, les résultats des travaux qui seront obtenus dans le cadre de l'intention ABI4 influenceront la suite des événements. Le groupe de travail ABI4 souhaite formuler les futures exigences envers un système d'information de police pour le traitement des dossiers de manière la plus neutre possible en termes de produit. Les travaux de base pour les systèmes de suivi coordonné de la situation doivent être abordés si possible en étroite coopération avec les travaux en cours du Réseau national de sécurité de la Suisse (RNS).

L'élaboration des bases pour les systèmes et solutions déjà existants se révèle exigeante et de longue durée

TRAVAUX DE MISE EN ROUTE DES PROJETS

Mentionnons ici tout particulièrement l'analyse préliminaire pour une *communication sécurisée à haut débit* et l'étude relative à un *système de courrier électronique sécurisé* répondant aux besoins de la police. Les résultats de ces travaux ont une validité à moyen et long terme et forment la base pour le futur lancement des projets en question (2014 et années suivantes).

Financement du lancement des projets

OPPORTUNITÉS ET RISQUES DU PROGRAMME HIP

Avec le projet Suisse ePOLICE, l'organisation du programme HIP a démontré qu'il est possible de réaliser des projets TIC communs, même dans des conditions difficiles. La preuve a aussi clairement été apportée qu'une action commune mène à des solutions plus attrayantes. La condition de départ idéale est que tous les Corps participent à titre de pionniers. Le prix à payer est une complexité accrue dans l'élaboration de la solution technique pour des partenaires différents et non (encore) harmonisés, ainsi que des conditions juridiques supplémentaires (p. ex. la fondation d'une association). À moyen et long terme, les avantages dominent nettement les désavantages.

Naturellement, les grands Corps ont un poids plus élevé, mais ils assument dans le même temps une responsabilité plus importante. Sur la base des enseignements tirés à ce jour, rien ne montre que les demandes des petits et moyens cantons n'aient pas été prises en compte. Davantage d'ambition et d'engagement de leur part apporterait un nouvel élan au programme HIP.

Concernant les deux grands projets *Traitement des dossiers* et *Suivi coordonné de la situation*, les travaux de base nécessaires avant l'adoption d'un mandat de projet doivent absolument être poursuivis. Les officiers spécialistes des services compétents sont particulièrement concernés. À ce jour, HIP n'est pas encore suffisamment parvenu à les motiver.

Les travaux de lancement d'un programme *d'harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires suisses (HIJ)* ont également été poursuivis en 2013 avec le soutien des ressources HIP. Les ressources HIP ne seront plus sollicitées pour HIJ à partir de 2014, puisque le programme disposera alors de son propre budget. À l'avenir également, la thématique des interfaces entre les deux programmes devra bien entendu faire l'objet d'une élaboration commune.

CONCLUSIONS

- Avec la Feuille de route HIP en 2013, le CP HIP a posé la base d'un instrument stratégique de pilotage et de contrôle qu'il faut désormais mettre en œuvre et développer.
- Les structures d'organisation et le mode de fonctionnement de HIP ont apporté la preuve que les projets TIC sont réalisables avec succès grâce à la participation des différents Corps pionniers (à l'exemple de Suisse ePOLICE).
- La démonstration a aussi été faite que les projets menés en commun sont plus attrayants en termes de coûts que s'ils étaient gérés individuellement, aussi bien lors de la réalisation que de l'exploitation. Les projets dans lesquels tous les partenaires de HIP sont associés dès le départ sont financièrement les plus intéressants.
- L'intégration simultanée de tous les Corps de police cantonaux ainsi que des organes de la Confédération est vécue de façon très pratique dans le cadre du projet CLRA et représente un bon exemple pour de futures intentions du même type.
- La nouvelle organisation TPI à partir de 2014 devrait produire des effets de synergie supplémentaires pour le programme HIP, puisqu'il sera possible de

«HIP fonctionne – il suffit de le vouloir!»

La voie des associations est plutôt compliquée

Les petits et moyens Corps ont aussi leur place au sein de HIP

Association des services/officiers spécialistes dans les travaux de base

Soutien au lancement du programme HIJ

Feuille de route HIP

Lancement réussi de Suisse ePOLICE

La rentabilité des projets HIP est maximale lorsque tous les partenaires y participent

Le projet CLRA associe avec succès tous les partenaires HIP

Synergies avec le programme HIP

concentrer les ressources TIC disponibles sur les principales directions recherchées, tout en raccourcissant les processus de décision.

- Les *conditions juridiques* sous la forme *d'associations* pour l'exécution des projets HIP et l'exploitation future des applications sont une solution possible mais peu prometteuse. Il n'est pas possible de laisser croître sans fin le nombre d'associations. Une solution mieux adaptée et plus simple doit être élaborée dans un avenir proche.
- Le programme HIP voit d'un œil très positif les efforts d'harmonisation lancés en 2013 dans le domaine des institutions judiciaires et ces derniers doivent continuer à être soutenus dans la mesure du possible, par exemple dans le domaine de l'harmonisation des tableaux de codes ou de la définition et la réalisation de l'interface entre les deux systèmes.

L'association en tant que personne juridique n'est pas une véritable solution d'avenir

L'interface entre HIP et HIJ est décisive

ROMAN PFISTER
PROGRAMME MANAGER HIP
Zurich - Août 2014
Mail: sekretariat@sptk.ch

DESTINATAIRES

- MEMBRES DE LA CCDJP
- MEMBRES DE LA CCPCS
- COMITÉ DIRECTEUR DE LA SCPVS
- MEMBRES DU COMITÉ DU PROGRAMME HIP
- MEMBRES DE LA DIRECTION DU PROGRAMME HIP
- MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE TPI
- CHEF DE PROJET HIP
- MEMBRES PSS
- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DFJP
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE, FEDPOL
- CORPS DES GARDES-FRONTIÈRES, CGFR
- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DDPS
- OFFICE FÉDÉRAL POUR LA PROTECTION DE LA POPULATION, OFPP
- SERVICE DE RENSEIGNEMENT DE LA CONFÉDÉRATION, SRC

PUBLICATION

- SITE INTERNET CCDJP
- SITE INTERNET SCPVS
- SITE INTERNET CCPCS
- INTRANET CCPCS
- INTRANET TPI/HIP

GLOSSAIRE

ABI	Plateforme centrale d'information de la police (société rola Security Systems AG)
AppSOE	Projet Application pour les unités spéciales
ARMADA	Base de données sur les armes gérée par la Confédération/ DFJP
OFS	Office fédéral de la statistique
AD	Projet Acheminement dynamique (des appels d'urgence)
eCH0051	Norme pour l'échange de données dans le champ d'application de la police
DFF	Département fédéral des finances
DFJP	Département fédéral de justice et police
Cgfr	Corps des gardes-frontières
HTC	Intention Harmonisation des tableaux de codes (pour l'échange de données)
HIJ	Programme d'harmonisation de l'informatique des institutions judiciaires suisses
HIP	Programme d'harmonisation de l'informatique policière suisse
TIC	Technologies de l'information et de la communication
CSI-DFJP	Centre des services informatiques DFJP
CCDJP	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police de Suisse
CCPCS	Conférence des Commandants des Polices Cantonales de Suisse
CLRA	Consultation en ligne des registres (cantonaux) des armes
CP HIP	Comité du programme HIP
DP HIP	Direction du programme HIP
PM HIP	Programme Manager HIP
TPI	Centre de compétence Technique policière et Informatique
SeP	Projet Suisse ePolice
CTPS	Commission technique des polices suisses
Portail SSO	Portail Single Sign On (mis à disposition et exploité par CSI-DFJP)
RNS	Réseau national de sécurité de la Suisse
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
PFA	Projet Plateforme sur les armes
Standard XML	Standard pour l'échange d'informations